



Rapport d'intervention n°2021-01

Restauration de l'habitat d'intérêt communautaire « 1330 Prés salés atlantiques » dans l'estuaire de la Slack, et participation à la sauvegarde de la station de *Carex divisa*

Référent : Carole PERRON

Rédacteurs : Laurine GOUNOT, Sasha BOUBET, Jean-Yves BOUREL

Contact: parcmarin@epmo@ofb.gouv.fr

INFORMATIONS GENERALES:

<u>Périmètre du Parc naturel marin concerné</u> : Pas-de-Calais, estuaire de la Slack, communes d'Ambleteuse et de Wimereux.

<u>Enjeu(x)</u> de <u>l'action</u>: Restauration de l'habitat d'intérêt communautaire « 1330 - Prés salés atlantiques », sauvegarde de la station de Laiche divisée (*Carex divisa*) espèce inscrite comme vulnérable sur la liste rouge des plantes menacées de la région Nord-Pas-de-Calais, limitation de l'extension du Chiendent du littoral (*Elytrigia acuta*).

<u>Cadre de l'action</u>: Document d'objectifs du site Natura 2000 FR 3100479 (mesure A323 04R), plan de gestion du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale (PNM EPMO).

Partenaire(s) de l'action : Conservatoire national botanique de Bailleul (CBNBL).

A.O.T. n°62-62025-0033.

Etude d'incidences Natura 2000 : oui.

INFORMATIONS TECHNIQUES:

<u>Type d'intervention</u>: fauche par débroussaillage mécanique. Les résidus de fauche, composés en majeur partie de Chiendents, de Phragmites et d'Argousiers, sont exportés hors de l'estuaire.

<u>Dates d'intervention</u>: entre le 22 et le 29 novembre 2021.

Coordonnées GPS (WGS84): 50° 48' 24.42" N, 1° 36' 19.59" E

Superficie concernée: 8 300 m².

Structure mettant en œuvre l'action : Association Rivages Propres Côte d'Opale.

Coût de la prestation : 3 839,00 € TTC.





COMPTE-RENDU DE L'OPERATION

1) Etat initial / Avant l'opération :

Plusieurs sorties sur le terrain effectuées par l'équipe technique du PNM ont permis de mettre en évidence la zone d'intervention (Cf. Annexe 1) comprenant 2 zones :

- Une zone à Obione faux-pourpier (*Halimione portulacoïdes*) à préserver (Cf. Annexe 2).
- Une zone propice à l'espèce *Carex divisa* qui sera fauchée. La fauche sera réalisée sur une zone d'environ 8 300 m², comprenant l'extension vers l'Ouest décidée l'année passée.

L'équipe technique du PNM a accompagné le prestataire avant l'opération pour estimer la charge de travail, identifier les éventuelles difficultés opérationnelles et préparer le balisage de la zone, en particulier pour protéger les zones à Obione.

Un cahier des charges pour les travaux a été rédigé et signé par les deux parties.

Préalablement aux travaux, une information des riverains a été diffusée par l'équipe technique à l'aide de dépliants distribués dans les boîtes aux lettres. Un exemplaire du dépliant a également été déposé en mairie, pour une éventuelle publication sur les réseaux sociaux.

Plusieurs piquets ont été implantés au démarrage des opérations pour que les agents de Rivages Propres visualisent correctement les zones à exclure de la fauche. Des panneaux « chantier interdit au public » ont également été installés aux abords des zones de fauches afin d'en informer les promeneurs (Cf. Annexe 3).

Des photos de la zone ont été prises avant l'opération (Cf. Annexe 4).

2) Pendant l'opération :

L'équipe technique du PNM s'est rendue sur les lieux pour le démarrage du chantier et lors de son avancement.

Le travail de fauche a démarré avec une journée de retard dû à l'absence de plusieurs travailleurs.

Les déchets issus de la fauche ont été évacués vers une benne par l'entremise de chevaux de trait. Le volume de végétaux évacués est estimé à environ 100 m².

Le fauchage s'est terminé le lundi 29 novembre 2021.

Des photos de la zone ont été prises pendant l'opération (Cf. Annexe 5).





3) Après l'opération :

Le résultat final du chantier d'intervention est conforme à la demande.

Des photos de la zone ont été prises après l'opération (Cf. Annexe 6).

BILAN DE L'OPERATION:

L'association Rivages Propres a réalisé le travail comme demandé, avec un peu plus de temps que prévu. L'association a manqué de personnel sur plusieurs jours, ce qui a eu pour conséquence de ralentir le travail d'une journée.

CONSTATATION PRESENCE D'UNE ESPECE EXOTIQUE:

Le 12 octobre 2021, au cours d'une sortie sur le terrain, l'équipe technique du PNM a constaté la présence d'une station d'une Astéracée américaine au-dessus de la zone au se développe le carex. La station occupe une surface relativement importante. Le contour de celle-ci n'a pas été relevé. A cette date, les pieds sont en fleurs. L'espèce a été identifiée comme étant : *Symphyotrichum x salignum*. L'identification a été validée par le Conservatoire Botanique National de Bailleul.

Cette espèce comme la plupart des astéracées américaines est classée espèce exotique envahissante.

C'est une plante herbacée de type hémicryptophyte (vivace) rhizomateuse, mesurant 50 cm à 1 m de haut. Sa période de floraison s'étend d'août à octobre. Comme toutes les astéracées, chaque pied produit des graines (akènes) en nombre élevé. La dissémination des akènes par le vent (anémochorie) est favorisée par la présence d'une aigrette sur les graines.

La station présente une belle vigueur. Un pied a également été repéré le long du chemin d'accès à la zone, depuis la rue du laboratoire. Les opérations de fauche en faveur du *Carex divisa*, réalisées à l'automne, peuvent avoir eu une action favorable sur cette espèce.

PERSPECTIVES D'INTERVENTION:

Il serait judicieux pour les prochaines interventions que le contour de cette station soit relevé avec précision. Il est conseillé de réaliser une fauche précoce de la station avant floraison, sur plusieurs années afin de limiter l'expansion de celle-ci voire d'obtenir une régression. Une intervention au printemps et une avant la fin août (à savoir fauche ciblée avec exportation des résidus hors du site) pourraient être envisagées. La surface de la station étant d'une taille modeste, une fauche manuelle avec exportation des résidus pourrait être préconisée, principalement pour réduire l'impact sur l'avifaune.

En ce qui concerne la station de *Carex divisa*, il est préconisé de poursuivre les fauches exportatrices. Une réflexion est à mener sur certains travaux de réaménagement du site, notamment l'arasement des butes présentes sur le site.







DOCUMENTS ANNEXES

- Annexe 1 : Carte de la zone d'intervention
- Annexe 2 : Carte des zones à obiones
- Annexe 3 : Communication à destination des riverains et des promeneurs
- Annexe 4 : Photos du site avant fauchage
- Annexe 5 : Photos du site pendant fauchage
- Annexe 6 : Photos de site après fauchage
- Annexe 7 : Constatation annexe

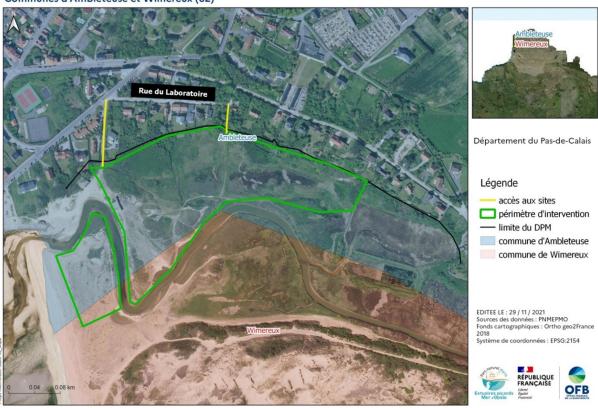






Annexe 1 : Carte de la zone d'intervention

Zone d'intervention sur les milieux dans l'estuaire de la Slack Communes d'Ambleteuse et Wimereux (62)



Annexe 2 : Carte des zones à obiones

Zones à obiones non fauchées







Annexe 3 : communication à destination des riverains et des promeneurs Dépliant à destination des riverains :







Interventions sur l'estuaire de la Slack



En 2018, Le Parc a engagé des actions de restauration des milieux naturels dans l'estuaire de la Slack.

Objectif de ces interventions :

> Restaurer une zone de prés salés : des espèces végétales rares et/ou menacées lui confèrent une haute valeur écologique. Il s'agit en particulier de préserver :

La Laîche divisée (Carex divisa), classée vulnérable dans le Pas-de-Calais,



l'Obione (Halimione pourpier portulacoides).

Cette action favorisée en freinant le développement du Chiendent du littoral (Elytrigia acuta) par la fauche.



> Eliminer le Rosier japonais (Rosa rugosa): une espèce invasive étrangère aux milieux estuariens.

Après deux années d'intervention, les premiers résultats sont prometteurs. Les plantes indicatrices de la bonne santé des prés salés sont en progression.

2020 - de nouvelles interventions

Dès cet automne et jusqu'au printemps prochain, de nouvelles interventions seront réalisées.

L'Association pour l'Amélioration de l'Environnement dans le Pays de Marquise (AAEPM) interviendra pour une fauche avec exportation des résidus au nord de l'estuaire, côté Ambleteuse, face à la rue du Laboratoire.

Parallèlement, l'association Rivages Propres Côte d'Opale, sera chargée du retrait des pieds de Rosier japonais présents dans l'estuaire, côté Ambleteuse et côté Wimereux.



D'autres pressions pèsent sur le littoral : fréquentation, cueillette de végétaux, déchets, ...

Rappel des bons gestes à adopter pour préserver la biodiversité de l'estuaire

> Déposer les déchets verts (tontes de pelouses notamment) à la déchetterie ou les composter sur son terrain.



- > Eviter l'usage de produits phytosanitaires, ennemis de la biodiversité: pesticides, insecticides, engrais et herbicides.
- > Choisir pour les jardins, des plantes
- locales et non envahissantes.
- > Ramasser les déjections des animaux: elles impactent le milieu naturel et notamment la végétation (enrichissement excessif des sols), ainsi que l'état sanitaire des plages.



Mais aussi :

> Pour se promener, privilégier le bas de plage (sable mouillé) : éviter de marcher sur la laisse de mer, en haut de plage, où se nourrissent et nichent certaines espèces d'oiseaux (Gravelots par exemple) et pousse une végétation particulièrement sensible.



> Tenir les chiens en laisse dans l'estuaire et en bord de mer afin de protéger les oiseaux, notamment le Gravelot en période de reproduction (d'avril à août) qui niche directement au sol.



> Ramener ses déchets.









Panneau « chantier interdit au public » à destination des promeneurs :



Travaux de gestion écologique dans l'estuaire de la Slack



Communes d'Ambleteuse et de Wimereux

Objectifs des travaux :

Restauration de l'habitat d'intérêt communautaire « 1330 Prés salés atlantiques »

Elimination de l'espèce envahissante Rosier japonais (Rosa rugosa)

Type d'intervention :

- Arrachage manuel d'une espèce végétale envahissante (Rosa rugosa)
- Fauche par débroussaillage mécanique en faveur du développement d'une espèce végétale menacée (Carex divisa)

Période de réalisation :

 Les travaux seront réalisés à compter du lundi 12 octobre 2020 jusqu'à décembre 2021

Prestataires

 Association pour l'Amélioration de l'Environnement dans le Pays de Marquise (AAEPM)
Rivages Propres Côte d'Opale



Chantier interdit au public

Parc Naturel Marin des estudies picards et mer d'Opale Costact : FV. BOUREL - service Operations - 97 \$7 \$2 25 \$5





Annexe 4 : Photos du site avant fauchage











Annexe 5 : Photos du site pendant fauchage

















Annexe 6 : Photos du site après fauchage



